

DÉLIBÉRATION N°84

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU SERVICE D'ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS, FLOTTE AUTOMOBILE ET PROTECTION JURIDIQUE

Entendu l'exposé de Madame Christelle PUJO, Adjointe au maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2124-1 à L. 2124-2 ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu l'avis de la commission Services publics, finances et économies locales ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

ATTRIBUE le lot n°1 au groupement d'entreprises composé du cabinet VERSPIEREN et de la compagnie d'assurances PROTECTOR ;

ATTRIBUE le lot n°2 à la compagnie SMACL Assurances ;

ATTRIBUE le lot n°3 au groupement d'entreprises composé du cabinet RELYENS SPS et de la compagnie RELYENS MUTUAL INSURANCE ;

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant délégué à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à l'exécution du marché ;

DIT que les crédits sont et seront inscrits au budget.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CHONION.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 29/09/2026

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	31
Absents :	4
Pouvoirs :	4
Votants :	35

Convoqués le : 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, Maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAUX, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Madame Ludivine BERTOLOTTI, Monsieur Antonio AMARAL, Madame Sandrine PONSOT, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Nadia FRANÇOIS, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Monsieur Anthioman Cissé.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Monsieur Cédric BLANC	à	Monsieur Teddy ROBIN
Monsieur Dov COHEN	à	Madame Sandrine COUPPÉ
Monsieur Fabien DARTIS	à	Madame Nadia FRANÇOIS

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul CHONION, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.